



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marc Wagener est nommé Directeur de l'UEL

Luxembourg, le 22 avril 2024 – Le Conseil d'administration de l'UEL vient de nommer Marc Wagener en tant que nouveau Directeur de l'UEL au 17 juin 2024 suite au départ de Jean-Paul Olinger. Pendant une phase de transition qui se terminera le 31 août 2024, il effectuera en parallèle la passation auprès de son ancien employeur, la Chambre de Commerce.

« Je souhaite la bienvenue à Marc Wagener à la Direction de l'UEL et me réjouis de cette arrivée. Notre écosystème lui est déjà familier et son parcours institutionnel s'inscrit parfaitement dans la continuité de la mission de l'UEL de représenter et défendre les intérêts des entreprises dans le dialogue social. » déclare Michel Reckinger, Président de l'UEL.

Fernand Ernster, Président de la Chambre de Commerce ajoute : *« Je félicite Marc pour ce nouveau défi et je lui souhaite une bonne réussite. Je ne doute pas qu'il pourra mettre à profit l'expérience qu'il a su accumuler à la Chambre de Commerce au bénéfice de l'UEL avec laquelle la Chambre entretient des liens très étroits et synergétiques, unies pour soutenir nos entreprises et l'économie. »*

« Je remercie le Président de l'UEL, les membres du Conseil d'Administration et du comité exécutif de l'UEL et l'ensemble des collègues pour ces six années de collaboration, la confiance et la collégialité qu'ils m'ont témoignées. Je suis convaincu que le passage de relais à Marc Wagener assurera le développement continu de l'UEL et une excellente conduite des dossiers en cours et à venir. » ajoute Jean-Paul Olinger.

Dans son rôle, Marc Wagener est appelé à diriger le secrétariat de l'UEL, à assister les membres du Conseil d'Administration et du Comité exécutif dans la mise en œuvre de leurs décisions, à collaborer étroitement avec les Chambres et Fédérations professionnelles sur les dossiers stratégiques, à élaborer les prises de position au profit des intérêts des entreprises luxembourgeoises et à tenir un rôle de représentation et de communication en complémentarité avec le Président de l'UEL.

Avant de rejoindre l'UEL, Marc Wagener, âgé de 46 ans, occupait depuis 2019 le rôle de Chief Operating Officer à la Chambre de Commerce, où il a également œuvré aux Affaires Economiques pendant dix ans. Il est actuellement Vice-Président et représentant des organisations représentant les intérêts des entreprises au sein du Conseil Economique et Social. Il a par ailleurs présidé le Conseil national des Finances Publiques de 2021 à 2022.

Marc Wagener est diplômé en sciences commerciales et financières auprès de HEC Liège et détient un Master in European Integration & Development de la Vrije Univesriteit Brussel. *« Je me réjouis de rejoindre une équipe passionnée pour contribuer à faire avancer notre économie. Les compétences étendues de l'UEL notamment dans les domaines de la sécurité sociale, des politiques d'emploi et du droit du travail et de la fiscalité revêtiront une importance clé dans les mois et années à venir afin de renforcer la compétitivité de nos entreprises et pour pérenniser le modèle socio-économique luxembourgeois. »* commente-t-il.



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur www.uel.lu

Contact presse 26 00 97 97 ou press@uel.lu